



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 29 mars 2022

PV N. 33

**PRESIDENT** : M. SISSAOUI Mounir

**PRESENTS** : MM. LATOUR – TALABOT F - M HALLOT JF - OSMAN C

**EXCUSEE** : Mme GARESTIER

\*\*\*\*\*

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

**Suite à de nouveaux reports de rencontres, la commission informe les clubs dont les équipes évoluent en D2, D3 et D4 que la journée 21 prévue le week-end du 23 et 24 avril est décalée au week-end du 30 avril et 1<sup>er</sup> mai.**

## DEPARTEMENTAL 1

**Statut des éducateurs** : La commission rappelle aux clubs les obligations en termes d'encadrement des clubs évoluant en Départemental 1 et 2. Les clubs doivent se référer à la réglementation qui obligent notamment les clubs de D1 à posséder, dès cette saison, des éducateurs certifiés CFF3 ou Animateur seniors minimum, sous peine de **sanctions sportives et financières**. **Le règlement est à retrouver sur le site du district « Documents, puis Règlements »**

## DEPARTEMENTAL 2

- **Statut des éducateurs** : La commission rappelle aux clubs les obligations en termes d'encadrement des clubs évoluant en Départemental 1 et 2. Les clubs doivent se référer à la réglementation qui obligent les clubs de D1 et D2 à posséder des éducateurs certifiés CFF3 ou Animateur seniors minimum (D1) et des animateurs avec modules (D2) , sous peine de **sanctions sportives et financières**. **Le règlement est à retrouver sur le site du district « Documents, puis Règlements »**



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## DEPARTEMENTAL 3

- **Poule B** : Rencontre N. 50349.2 **Limoges Foot 2 / AS Ambazac 2** du 27/03/22.

Le club de Limoges Foot sera débité de la somme de 10 € pour transmission FMI hors délai.

## DEPARTEMENTAL 4

- **Poule E** : Rencontre N. 50811.2 **AS St Hilaire les Places / US Veyrac 3** du 27/03/22. Vu le mail reçu le 26/03/22 du club de l'US Veyrac notifiant de son forfait, la commission prend note et enregistre le résultat :

➤ **AS St Hilaire les Places : 3** (3 pts) / **US Veyrac 3 : 0** (- 1 pt).

Le club de l'US Veyrac sera débité de la somme de 48 € pour son 1<sup>er</sup> forfait en championnat.

- **Poule A** : Rencontre N. 50551.2 **CFS Les Grands Chezeaux / US Le Dorat 2** du 27/03/22. Vu le mail reçu le 26/03/22 du club CFS Les Grands Chezeaux notifiant de son forfait, la commission prend note et enregistre le résultat :

➤ **CFS Les Grands Chezeaux : 0** (- 1 pt) / **US Le Dorat 2 : 3** (3 pts)

Le club CFS Les Grands Chezeaux sera débité de la somme de 48 € pour son 1<sup>er</sup> forfait en championnat.

## COUPE HAUTE VIENNE – CHALLENGE DU DISTRICT – CHALLENGE DES RESERVES. CHALLENGE GEORGES VAR

### Programme des coupes : (sous réserves de modifications de dates)

- 1/8<sup>ème</sup> de finale Coupe Haute Vienne : 16, 17 et 18 avril.  
**Tirage au sort ¼ de finale le mardi 10 mai à 18h.**

➤ Les ¼ de finale sont prévus le week-end du 21 et 22 mai.



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

- 1/8<sup>ème</sup> de finale Challenge des réserves : 16, 17 et 18 avril. Tirage au sort ¼ de finale le mardi 26 avril à 18h.
  - Les ¼ de finale sont prévus le week-end du 7 et 8 mai.
  
- Challenge du District (Tour de régularisation) : 16, 17 et 18 avril. Tirage au sort 1/8<sup>ème</sup> de finale le mardi 26 avril à 18h.
  - Les 1/8<sup>ème</sup> de finale sont prévus le week-end du 7 et 8 mai.
  
- Challenge Georges Var (tour de régularisation) : 16, 17 et 18 avril. Tirage au sort ¼ de finale le mardi 26 avril à 18h.
  - Les ¼ de finale sont prévus le week-end du 7 et 8 mai.

**Les ½ finales de la coupe de la Haute vienne sont programmées le samedi 28 et dimanche 29 mai.**

Prochaine réunion le mardi 5 AVRIL 2022 à 18h.

**Le Président**

SISSAOUI Mounir

**Le Président**

SISSAOUI Mounir

**Le Secrétaire de séance,**

Latour Marc

**Le Secrétaire de séance,**

Latour Marc